VOLKSWIND

Projet éolien de Celoux

Livret d'information

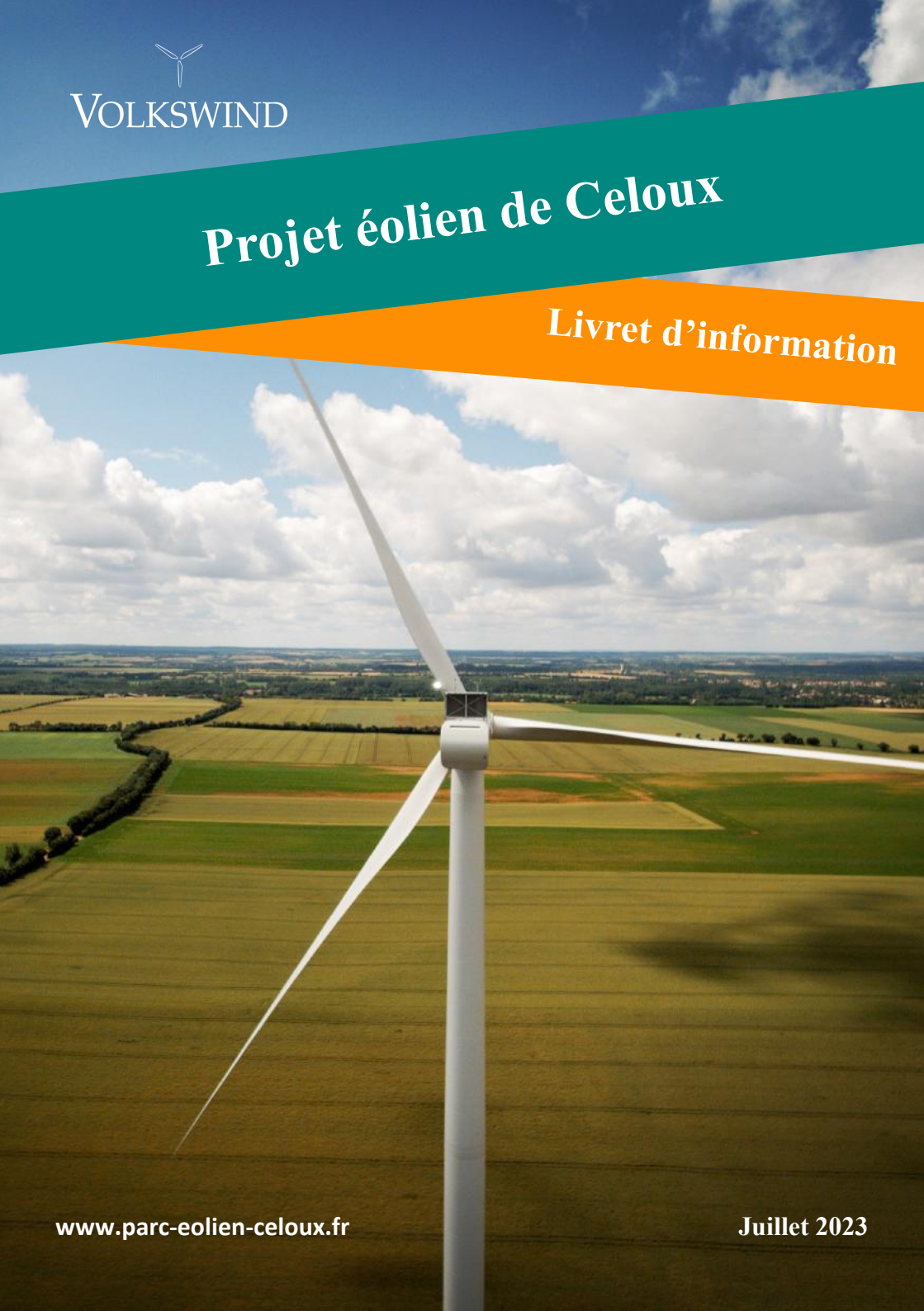

www.parc-eolien-celoux.fr

Juillet 2023

Sommaire

Préambule 1

La société Volkswind 2

L'énergie éolienne 3

Le fonctionnement d'un parc éolien 7

Les démarches d'un projet 8

Historique et planning prévisionnel 9

La zone de projet 10

L'étude naturaliste 19

L'étude paysagère 20

L'étude acoustique 22

Les retombées économiques 25

Acceptabilité de l'éolien 26

La concertation 28

Les partenariats avec la population 29

L'éolien en questions 30

Pour aller plus loin 34

En conclusion 35

Préambule

La société Volkswind France souhaite, via ce livret, vous informer sur l'énergie éolienne et vous faire état de l'avancement du projet sur la commune de Celoux.

Depuis mai 2021, Volkswind France a réalisé une étude de préfaisabilité au sud-est de la commune, à proximité du hameau de Lagarde, qui s'est révélée propice à la poursuite des réflexions. En effet, cette zone est en dehors des servitudes techniques, sensibilités paysagères et naturalistes identifiées au niveau régional.

Ces éléments ne présagent en rien la faisabilité d'un projet, c'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans des études poussées afin de définir clairement si un projet éolien pourrait à terme être implanté et dans quelles conditions. Ainsi, des études naturalistes, paysagères et acoustiques ont été lancées depuis décembre 2021.

Une exposition d'information à la salle du moulin à vent de Celoux a été organisée du 04 au 08 décembre 2021 afin de présenter à la population la zone de projet et les études en cours.

La phase d'étude est à présent terminée et le dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé auprès des services de l'État.

La société Volkswind

Volkswind France est une société qui conçoit, développe, construit et exploite des projets éoliens, en étroite collaboration avec ses partenaires locaux.

Créée en 2001, l'entreprise compte **1019 MW raccordés**, pour **393 éoliennes installées**.

Volkswind France est une entreprise de proximité grâce à sa structure organisée en antennes régionales :

- Paris (Ile-de-France) siège social
- Tours (Centre-Val de Loire)
- Amiens (Hauts-de-France)
- Limoges (Nouvelle-Aquitaine)
- Montpellier (Occitanie)

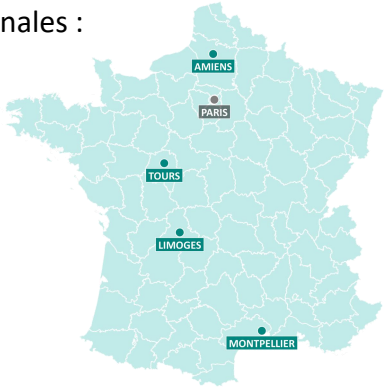

La présence de Volkswind France en région permet à l'équipe de **mieux appréhender les spécificités locales et d'instaurer des relations de confiance et de longue durée** avec les administrations et les partenaires locaux.

En 2015, pour soutenir sa forte croissance, le groupe Volkswind a cédé 100% de son capital au groupe Axpo. Ce groupe Suisse produit et distribue de l'électricité pour plus de 3 millions de personnes et plusieurs milliers de sociétés en Suisse, et dans plus de 30 pays dans le monde.

Environ **6000 employés assurent depuis 110 ans** la production de l'énergie majoritairement sans émission de CO_2. Axpo est l'un des leaders européens pour la commercialisation de l'électricité et la conception de solutions énergétiques propres à ses clients.

L'énergie éolienne

Le contexte actuel

La raréfaction des ressources et le changement climatique nous imposent de modifier fortement nos manières de consommer et de produire de l'énergie. En effet l'utilisation massive d'énergies fossiles a engendré un relâchement important de gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement de la planète.

Une transition énergétique semble donc indispensable et les **énergies renouvelables** constituent une réelle opportunité pour répondre à une partie de nos besoins énergétiques dans le respect d'impératifs environnementaux, sociaux, économiques, stratégiques et éthiques.

Caractéristiques de l'énergie éolienne

UNE SOURCE INÉPUISABLE

Trois régimes de vent distincts couvrent le territoire français.

UNE ÉNERGIE PROPRE

Après 1 an d'exploitation, une éolienne produit la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation. Une éolienne en fin de vie est recyclable à 90%.

UNE ÉNERGIE SÛRE

L'énergie éolienne ne pollue pas les sols et les milieux aquatiques, car elle ne génère aucun déchet dangereux pour la santé ou l'environnement.

UNE ÉNERGIE COMPATIBLE AVEC D'AUTRES ACTIVITÉS

Globalement l'énergie éolienne est très peu consommatrice en espace au sol. En effet, une éolienne occupe en moyenne 0,25 à 0,5 ha. Les activités agricoles peuvent ainsi être maintenues entre les éoliennes.

L'éolien et l'emploi

En 2021, les emplois de la filière éolienne ont continué de croître à un rythme important puisque le taux de croissance atteint les 13 %, avec un total de **25 500 emplois directs et indirects en France au 31 décembre 2021**.

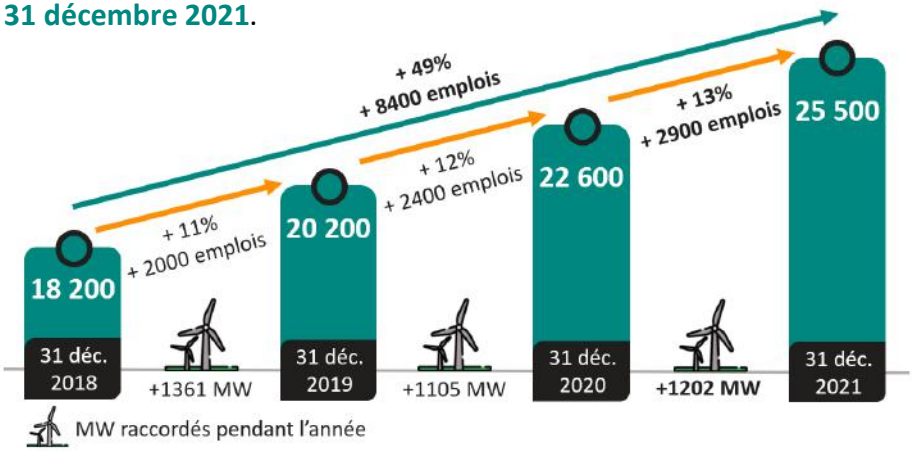

La croissance de l'emploi éolien en France en 2021

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Concernant l'Auvergne-Rhône-Alpes, région au potentiel éolien important, on comptabilise 2 421 emplois éolien fin 2021 :

481 : Etudes et développement

603 : Fabrication de composants

778 : Ingénierie et construction

559 : Exploitation et maintenance

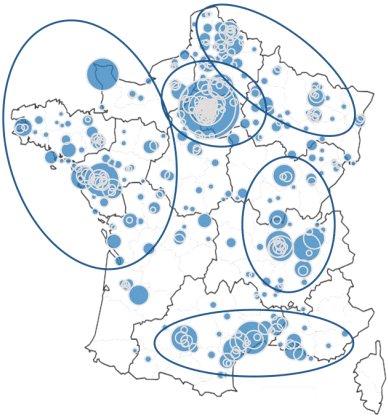

Plusieurs « pôles éoliens » sont répartis sur le territoire français.

Dans le sud de la France, le port de Sète s'impose comme le point d'entrée du matériel éolien.

Le développement de l'éolien représente donc une opportunité économique pour le port de Sète.

Le contexte politique

Au niveau international

Accords de Paris (2015)

Contenir la hausse des températures mondiales nettement en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels.

Au niveau européen

Paquet énergie-climat (2008, révisé en 2016)

Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, porter à 32% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et accroître de 32,5% l'efficacité énergétique.

Au niveau national

Grenelle I & II (2009/2010)

Diviser par 4 les émissions de GES par rapport à 1990.

Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE - 2019)

Atteindre 36% d'ENR dans le mix énergétique en 2028, dont 31% d'origine éolienne, 24 100 MW d'éolien terrestre en 2023 et 33 200 à 34 700 MW d'éolien en 2028.

Stratégie nationale bas-carbone (2020)

Décarboner la production d'énergie et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Futurs énergétiques 2050 - RTE (2021)

Le gouvernement s'est engagé dans des études de simulation et de comparaison des différents systèmes électriques permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Une étude menée par RTE expose les différents scénarios pour produire 645 TWh d'électricité décarbonée d'ici 2050. Le scénario de référence repose sur une électrification progressive, en substitution aux énergies fossiles.

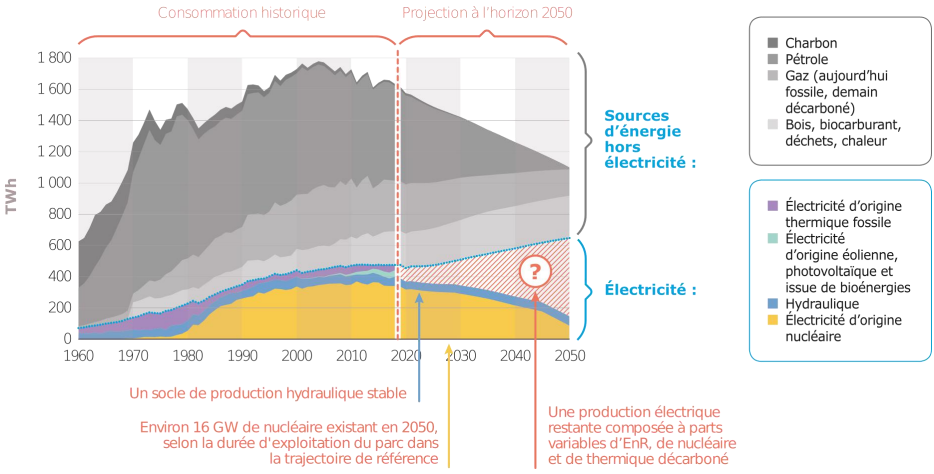

Evolution de la consommation totale d'électricité à l'horizon 2050

RTE a identifié différents scénarios allant du 100% EnR au maximum d'investissement dans le nucléaire.

Ce dernier scénario implique le prolongement de centrales actuelles, la création de nouveaux EPR ainsi que de SMR (petit réacteur).

Il aboutit à la production d'au maximum 50% de la consommation énergétique française en 2050. Ainsi quelle que soit les investissements dans le nucléaire, **il est nécessaire de multiplier par au moins 2,5 les capacités éoliennes en France**.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Au niveau régional

SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes : Atteindre 2 500 MW installés en 2030, 25% de l'objectif réalisé au 31 décembre 2022 (623 MW installés).

Le fonctionnement d'un parc éolien

Version moderne du moulin à vent, une éolienne récupère l'énergie cinétique du vent qu'elle transforme en énergie mécanique grâce aux pales.

Cette énergie mécanique entraîne, via le moyeu, une génératrice qui crée un courant électrique.

L'électricité produite est ensuite traitée par un convertisseur avant d'être injectée sur le réseau de distribution.

Des câbles souterrains relient les éoliennes au poste de livraison. Celui-ci est raccordé au réseau de distribution via le poste source. L'ensemble des réseaux du parc éolien sont enterrés

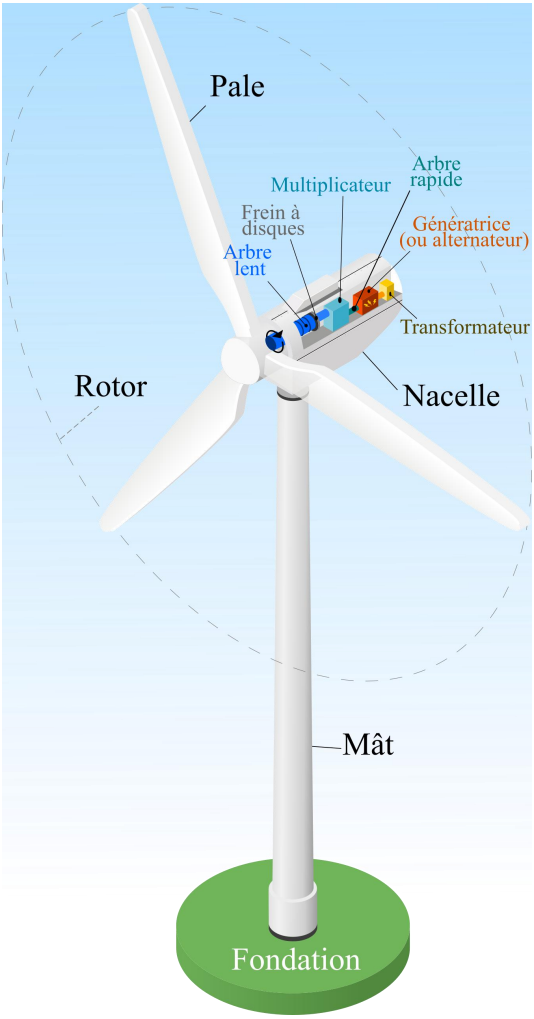

Les démarches d'un projet

Préparation du dossier
- Étude faune/flore
- Étude paysagère
- Étude acoustique
- Études techniques :
Raccordement
Accès
- Implication locale :
Communication

Autorisation Environnementale
- Enquête publique
- Autorisation d'exploiter (ICPE)
- Autorisation au titre du code de l'énergie

Le chantier
- Respect de l'environnement
Limiter les nuisances
Limiter les impacts sur l'environnement
- **Création d'emplois locaux**

L'exploitation
- Entretien
- Suivi et optimisation de la production
- Communication
- Création d'emploi locaux

Rencontre
- Propriétaires
- Exploitant
- Élus

Identification du site
- Estimation du vent
- Servitudes environnementales et réglementaires
- Raccordement électrique

Démontage des éoliennes
- Remise en état du site
- Recyclage à 98%
- Possible repowering

Historique et planning prévisionnel

Mai 2021	Etude de préfaisabilité
Juin 2021	Premiers contacts avec la municipalité
Novembre 2021	Première rencontre avec la municipalité
Décembre 2021	**Exposition du projet à la salle du moulin à vent de Celoux** et lancement de l'étude naturaliste
Février 2022	Rencontre avec les élus de Hautes-Terres Communauté Distribution d'un livret d'information Mise en ligne du site internet dédié au projet
Mars 2022	Lancement de l'étude paysagère
Décembre-Janvier 2023	Réalisation de la campagne acoustique
Février-Mars 2023	Sollicitation de RDV auprès des communes limitrophes du projet et présentation du dossier aux élus des communes d'Ally, de Rageade et de la Chapelle-Laurent
Mars 2023	Pôle éolien avec les services instructeurs
Mai 2023	Présentation du projet finalisé au conseil municipal de Celoux
Juin 2023	Finalisation des études et constitution du dossier de DAE Distribution du RNT aux communes concernées
Juillet 2023	***Dépôt du dossier auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes***
2024-2025	*Enquête publique et autorisation environnementale*
2027	*Construction et mise en service du parc éolien*

La zone de projet

La zone du projet dispose d'un **bon gisement éolien** : la vitesse moyenne du vent est d'environ **8 m/s à 100 m de hauteur***.

A noter également que la zone de projet se situe **en dehors de toute zone naturelle protégée** (sites NATURA 2000, ZNIEFF ...).

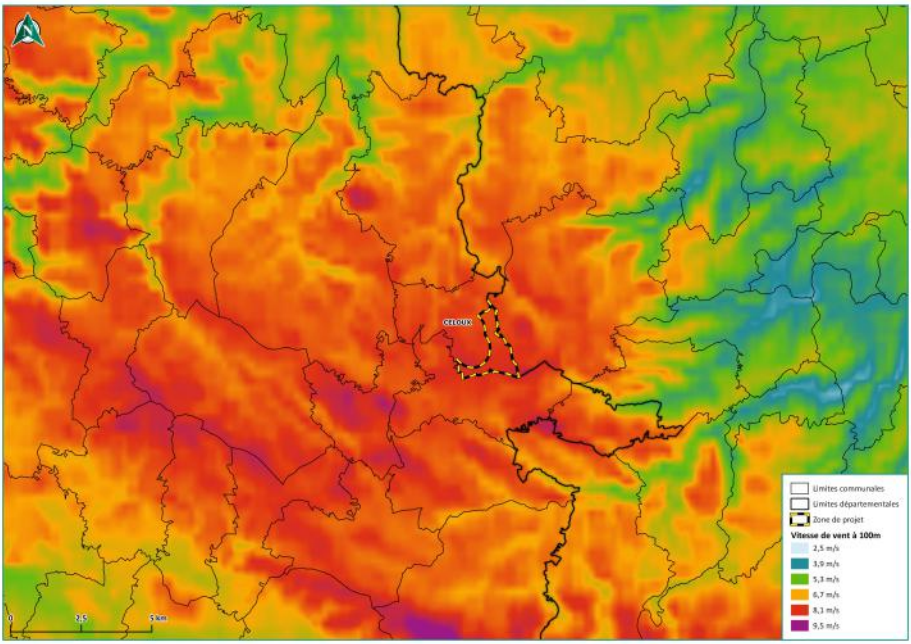

Après une étude des contraintes urbaines et techniques, des sensibilités environnementales et patrimoniales, une zone potentielle propice au développement éolien a émergée au sud-sud-est de Celoux, au sud-est du hameau de Lagarde.

La zone d'étude est représentée sur la carte de la page suivante. Une implantation de 6 éoliennes est envisageable mais celle-ci sera définie avec précision à la fin des études.

*Source : Global Wind Atlas

Zone de projet

Contraintes globales

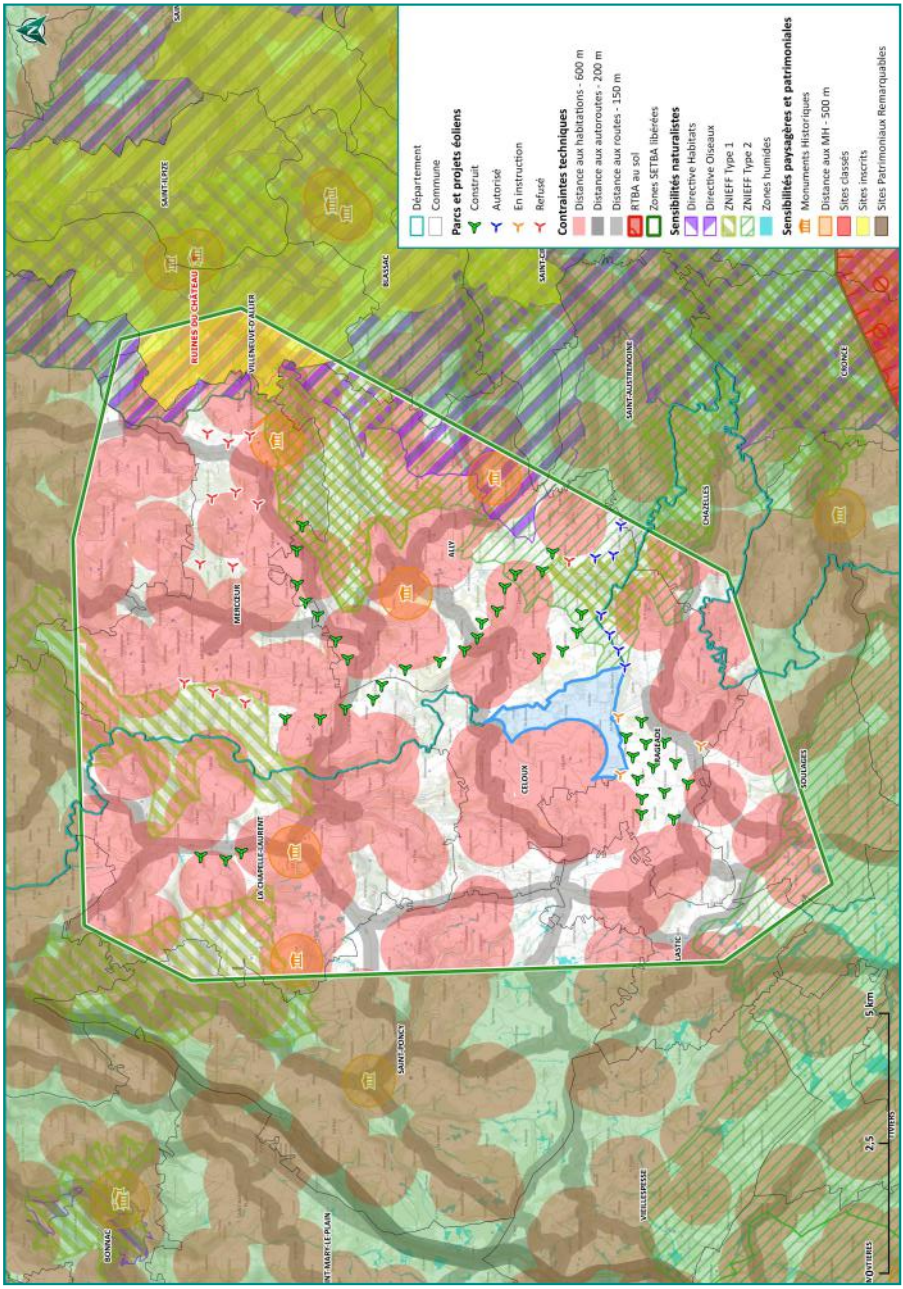

Contexte éolien

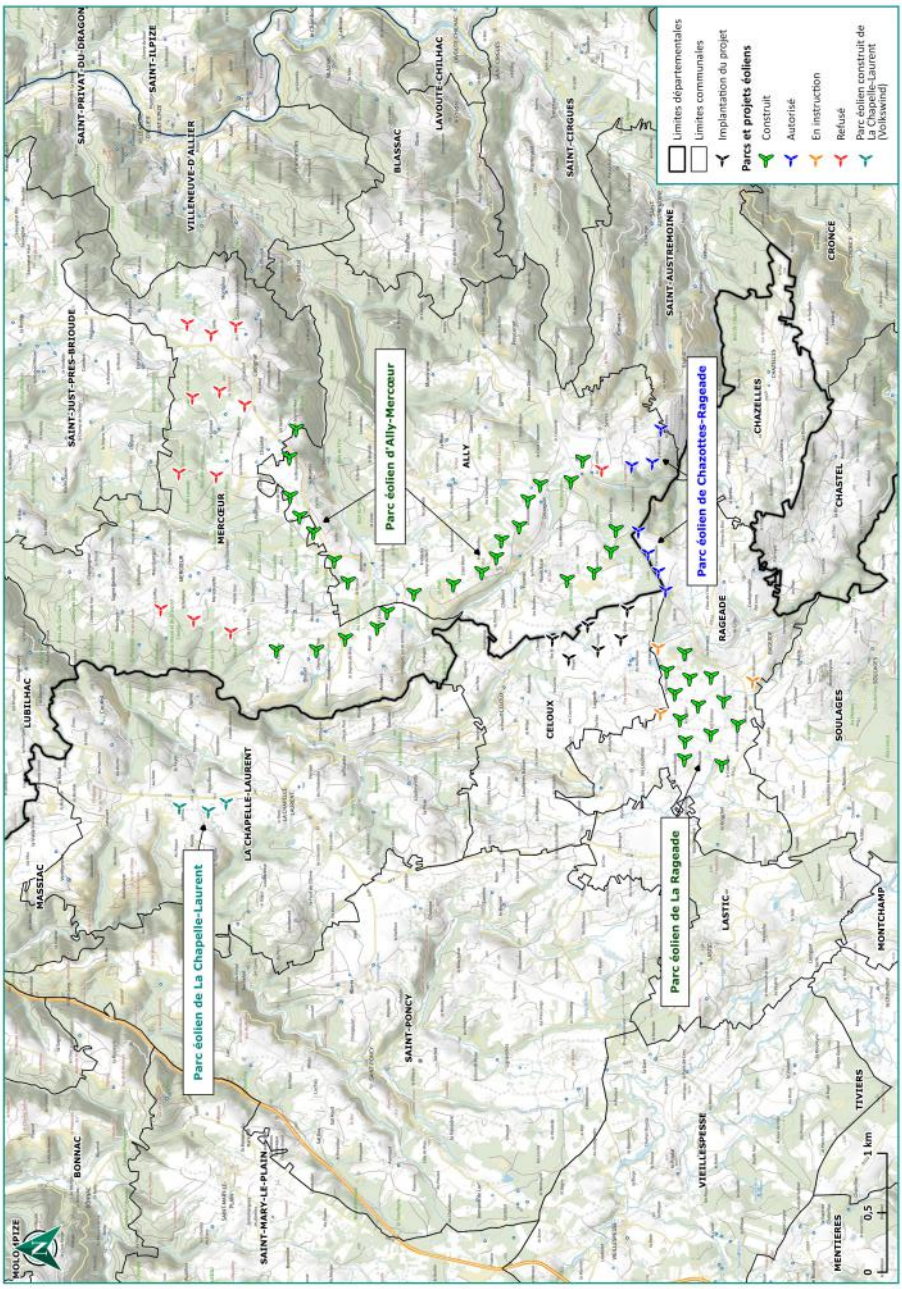

Dans les 5 km du projet de Celoux, on recense trois parcs éoliens construits, dont l'un par Volkswind :

- La Chapelle-Laurent (V100 - 130m, **Volkswind**),
- Ally-Mercœur (GE Energy 1.55L - 120m),
- La Rageade (V90 - 125 à 145m),

Un projet a été autorisé en 2023, il s'agit de Chazottes-Rageade (7 machines autorisées, 1 refusée).

Parcs éoliens	Nombre d'éoliennes	Puissance du parc (MW)	Hauteur des machines (m)
Construits			
La Chapelle-Laurent	3	6	130
Ally-Mercœur	26	39	120
La Rageade	13	26	125 à 145
Autorisé			
Chazottes-Rageade	7	21 à 29,4	150 à 165

Distance de la zone d'étude : 2 km

La prise de vue a été réalisée depuis le Puech d'Avène, au sud du projet.

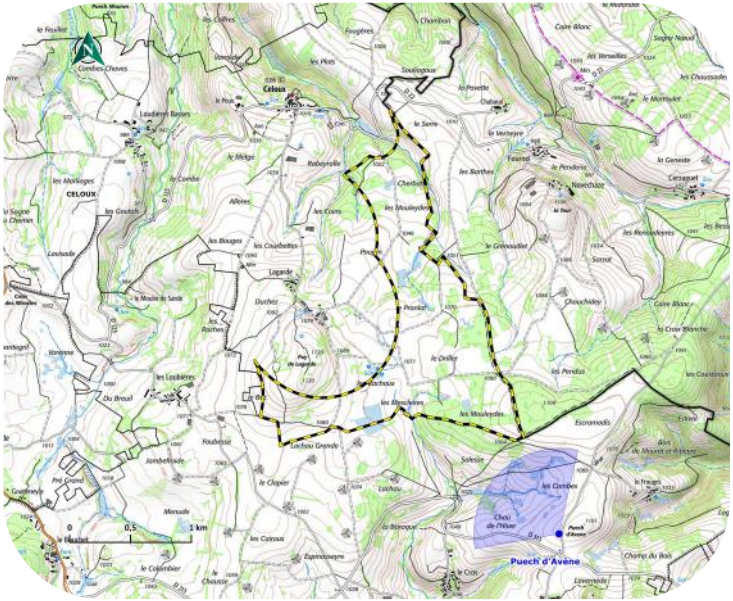

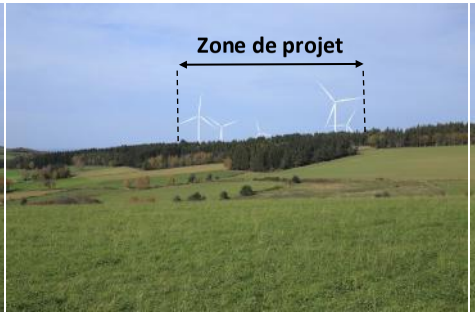

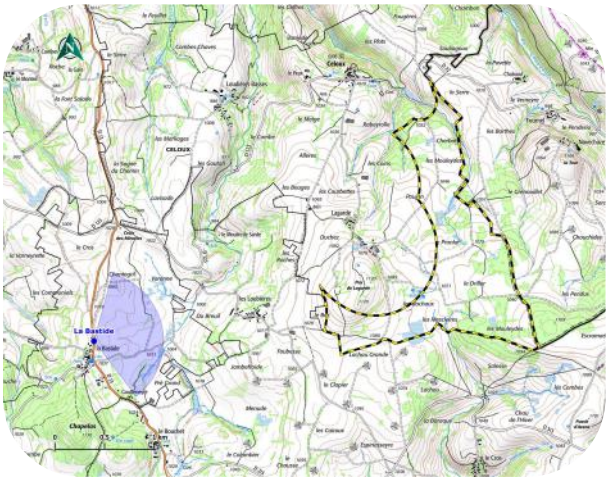

Distance de la zone d'étude : 4 km

La prise de vue a été réalisée depuis la D13 à hauteur du hameau de La Bastide, à l'ouest du projet.

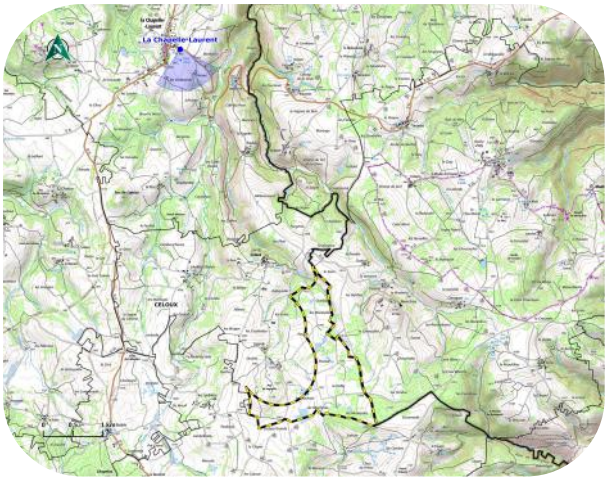

Distance de la zone d'étude : 5 km

La prise de vue a été réalisée depuis la sortie est de La Chapelle-Laurent, au nord-ouest du projet.

Le modèle d'éolienne

Les éoliennes du projet seront de type Vestas V136 d'une hauteur en bout de pales de **200 mètres** pour une **puissance unitaire de 4.2 à 4.8 MW**.

Un potentiel technique de **6 éoliennes** est envisageable sur la commune de Celoux (sous réserve des résultats d'études).

Les éoliennes du projet seront implantées à plus de 600 mètres de toute habitation.

La production estimée

Six éoliennes d'une puissance totale de 25,2 MW produiront environ **62 GWh/an**, soit la consommation électrique d'environ **12 000 foyers** (ou 36 000 français véhiculés en voiture électrique par an) et permettront d'éviter chaque année le rejet de 42 000 t de CO_2.

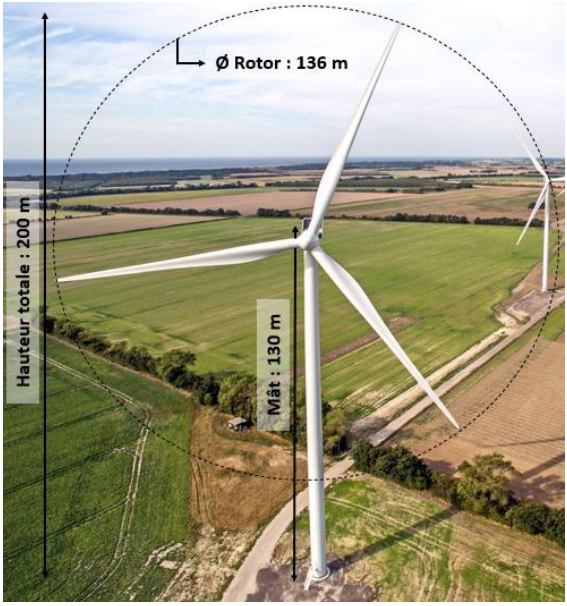

Le poste de livraison pourra être relié au réseau de distribution par un câble enterré jusqu'au poste source de Massiac qui se situe à environ 15 km au nord-ouest de la zone de projet.

L'étude naturaliste

Habitats présents sur la zone de projet

La zone d'étude est composée essentiellement de parcelles agricoles exploitées. On retrouve également quelques surfaces boisées et zones humides.

L'étude naturaliste, réalisée par un bureau d'étude spécialisé, a débuté en décembre **2021** pour une durée d'une année, afin de couvrir l'ensemble des 4 saisons biologiques des espèces. Cette étude devait déterminer précisément les habitats naturels présents au sein de la zone d'étude ainsi que les niveaux d'enjeux associés.

Un mât de mesure pour l'étude en hauteur des chauves-souris a été installé en canopée en mars 2022 pour une année complète.

Avifaune, chiroptères et petite faune

Milan royal

L'avifaune fait l'objet d'études avec identification des flux migratoires et principaux couloirs de vols des espèces préalablement répertoriées.

La **petite faune** ainsi que les **chauves-souris** sont identifiées afin de déterminer les zones d'enjeux pour les différentes espèces.

Petit Rhinolophe

La **société Volkswind** prendra soin d'**éviter les zones** à enjeux forts afin de **limiter l'impact sur les habitats et espèces identifiés.**

L'étude paysagère

Les éoliennes, par leurs dimensions, sont à même de dialoguer avec les grands éléments structurants du paysage.

L'évolution des paysages doit permettre de développer les potentiels naturels des sites en y intégrant l'évolution de l'anthropisation du territoire.

C'est dans un équilibre entre protection et développement que pourra se maintenir la cohérence entre les installations humaines et le territoire.

L'étude paysagère a été réalisée par un **bureau d'étude paysager spécialisé**.

L'étude détermine l'impact visuel du parc éolien. Pour cela, le paysagiste :

- Définit trois aires d'études,
- Effectue un état initial de la zone de projet,
- Analyse les impacts du parc et les impacts cumulés avec les autres parcs éoliens,
- Etudie les variantes d'implantation et recommande l'implantation qui s'insère le mieux dans le paysage.

Trois aires d'études seront définies :

- L'aire d'étude éloignée : **20 km** autour du projet,
- L'aire d'étude intermédiaire : **15 km** autour du projet,
- L'aire d'étude rapprochée : **5 km** autour du projet.

Sensibilités paysagères et patrimoniales

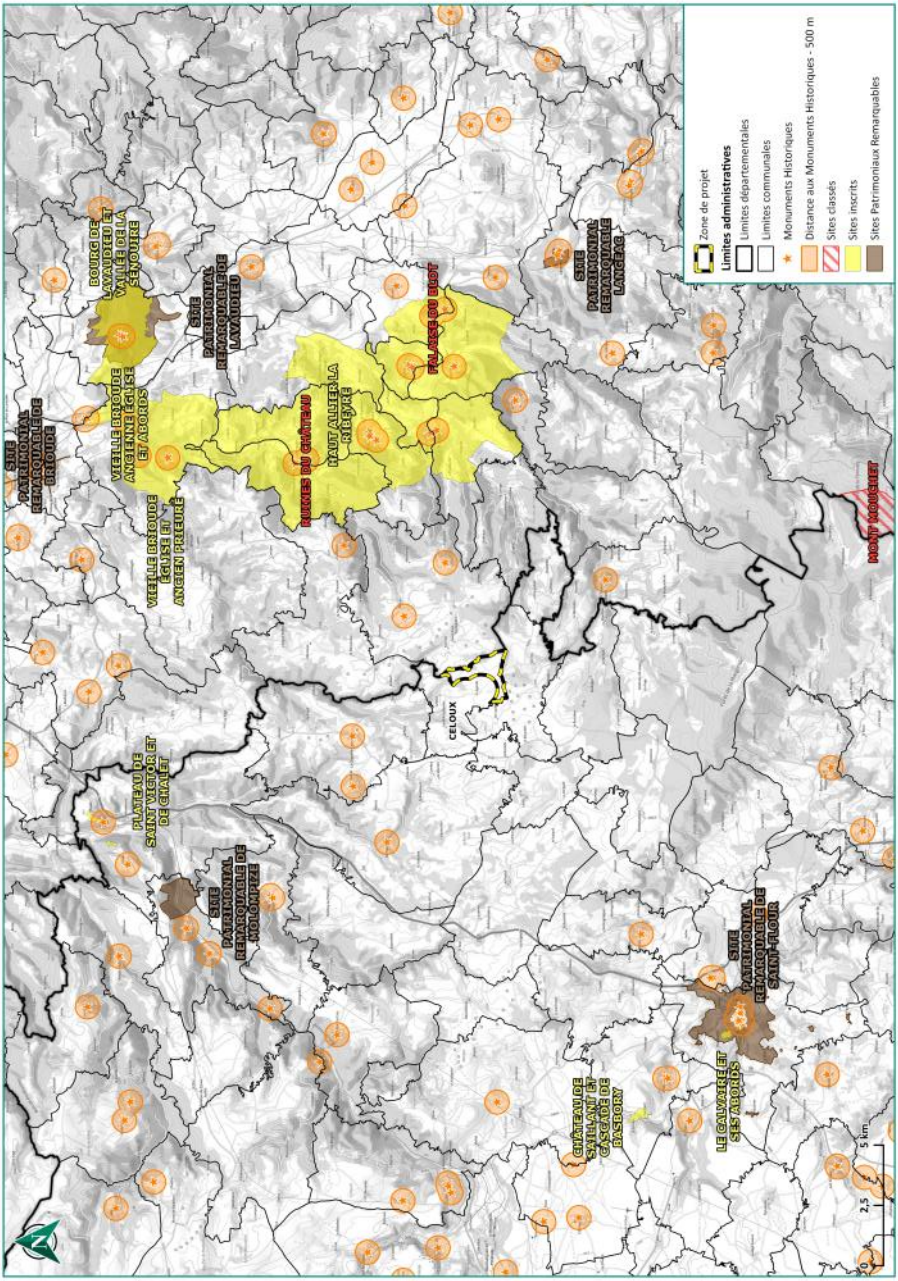

L’étude acoustique

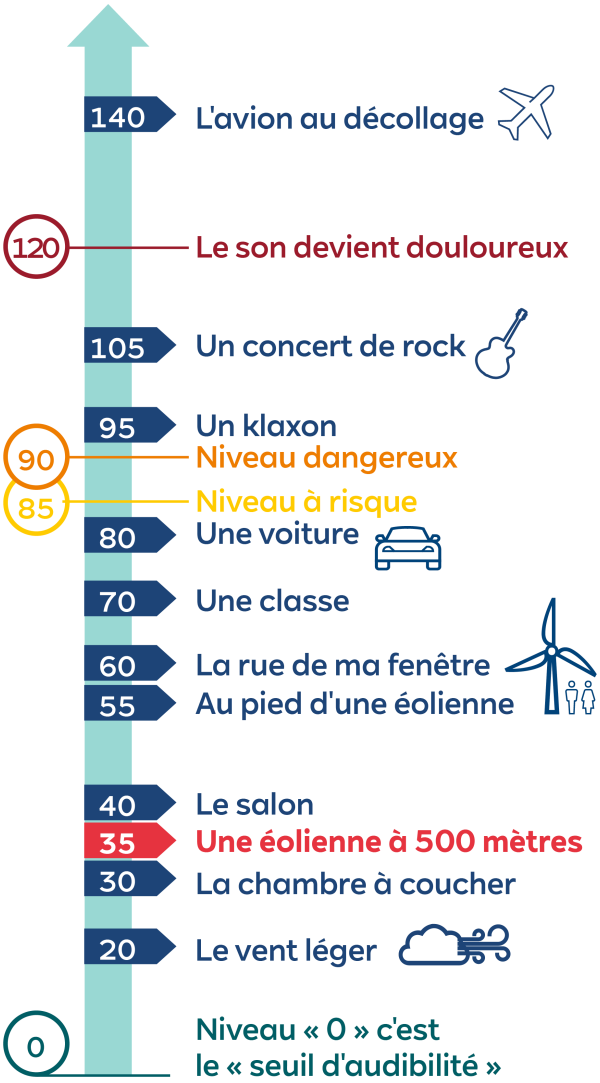

Depuis 2010, les éoliennes, y compris celles mises en service avant cette date, doivent respecter **un niveau d’émergence sonore** défini par la loi. La réglementation impose, pour un bruit ambiant supérieur à 35 dB (décibels), de ne pas dépasser les niveaux d’émergence de **3 dB la nuit et 5 dB le jour**.

Quelle réglementation s'applique aux éoliennes ?

En cas de dépassement du niveau d'émergence, **un plan de bridage peut être mis en place** selon différents modes correspondants à des ralentissements graduels de la rotation de l'éolienne, réduisant la puissance sonore générée par celle-ci.

La campagne acoustique de Celoux

La campagne acoustique consiste à mesurer le bruit ambiant sur différentes zones à l'aide de micros, puis à simuler la présence des éoliennes dans le paysage acoustique. Elle s'est déroulée entre décembre 2022 et janvier 2023.

Une **nouvelle campagne** sera **réalisée après la mise en service du parc** dans le but de confirmer cette étude et si besoin, d' en adapter le fonctionnement.

L'étude acoustique, réalisée par un **bureau d'étude spécialisé**, s'étendra sur plusieurs points de mesure fixes autour du projet. Ces points représentent les habitations susceptibles d'être les plus exposées.

Système Trailing Edge Serrations

Pour le projet de Celoux, les éoliennes utilisées seront à la pointe de la technologie. Ainsi un système appelé TES (Trailing Edge Serrations), encore appelé « peignes », composé de « dentelures », pourra être mis en place sur les pales des éoliennes, pour réduire les bruits d'ordres aérodynamiques.

Lieux d'habitations autour de la zone de projet

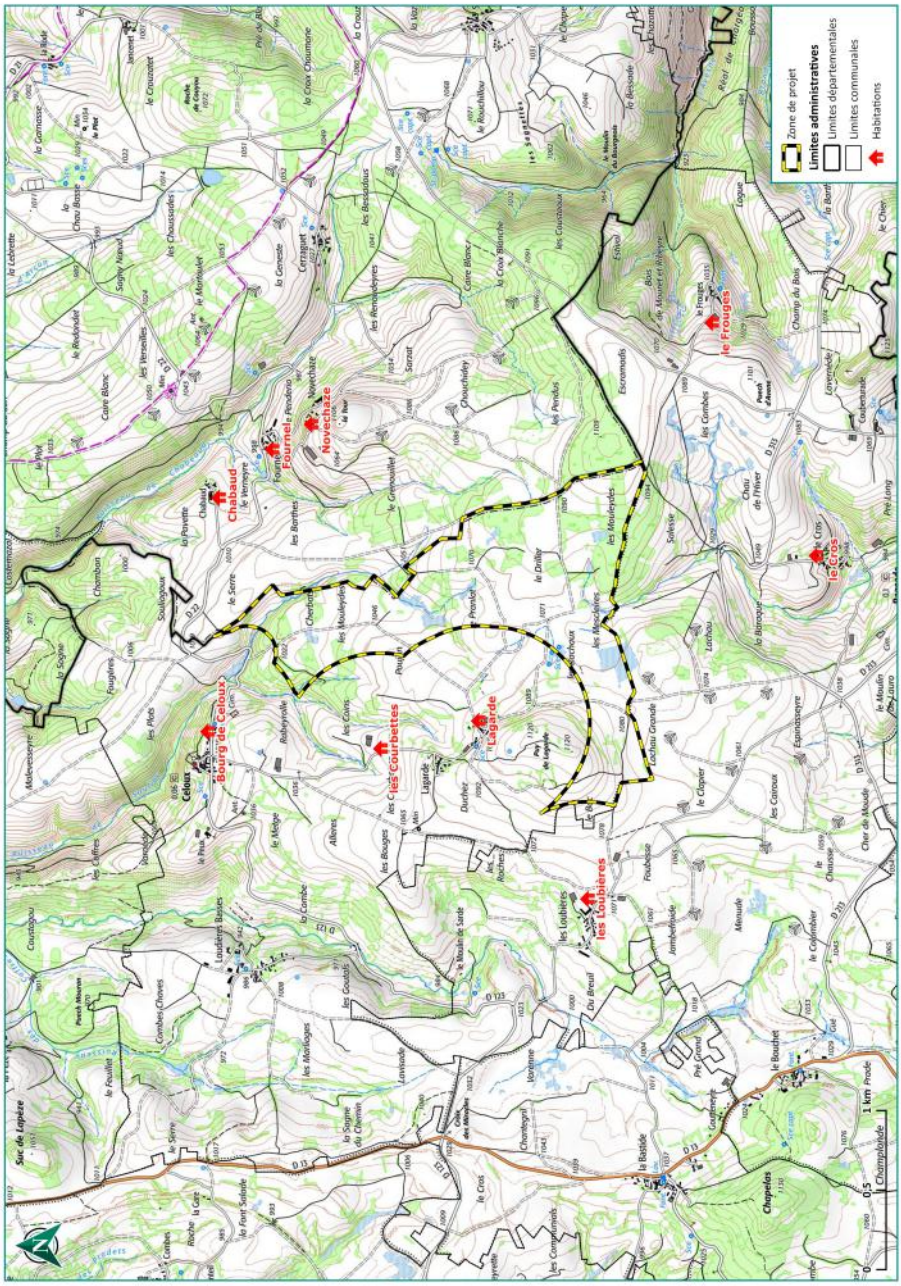

Les retombées économiques

L'éolien et l'emploi

La filière éolienne comptait près de 1000 sociétés actives dans le secteur et 25 500 emplois sur le territoire français en décembre 2021, dont plus de 2 400 se concentraient au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sollicitation aux entreprises

Pour les différentes phases d'un projet, des entreprises sont sollicitées afin de mettre à profit leurs compétences pour l'implantation d'un parc éolien.

Lors de la phase de construction, un parc éolien fait appel à de nombreuses entreprises locales principalement dans le secteur du BTP, représentant pour celles-ci un chiffre d'affaire de **250 000 €/MW**.

Cela représente environ **6,3 millions d'euros pour les entreprises** qui participeront au projet éolien de Celoux.

Les retombées économiques pour la commune de Celoux

Un parc éolien engendre nécessairement des retombées fiscales pour la commune, la Communauté de commune, le Département et la Région.

On estime à 310 000 euros de fiscalité annuelle pour le territoire générée par un projet de 6 éoliennes sur la commune de Celoux, dont 200 000 euros annuels pour la Communauté de communes des Hautes Terres Communauté.

Les **retombées économiques pour la commune de Celoux** sont estimées à **71 000 euros par an**.

Acceptabilité de l'éolien

Une enquête réalisée en ligne par Harris Interactive pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique entre le 28 juillet au 5 août 2021 auprès de 2 708 Français âgés de 18 ans et plus nous présente quelques statistiques concernant l'acceptabilité de l'éolien en France.

Une bonne image de l'éolien en général

D'après Harris Interactive*, **73% des Français ont une image positive de l'éolien**.

Ce pourcentage monte à 80% lorsque l'on interroge des personnes résidant à moins de 10 km d'un parc éolien.

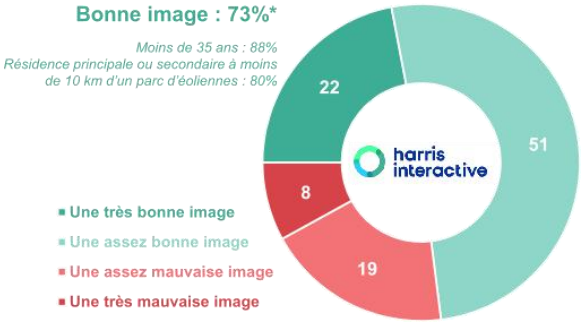

Une population plutôt favorable au développement éolien

De plus, après la construction du parc éolien, 50% des riverains qui étaient opposés avant l'installation des éoliennes considèrent toujours que cela est une mauvaise chose.

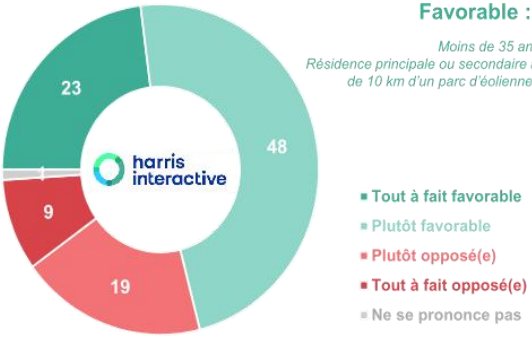

Plus de deux tiers des Français (71%) se montrent favorables au développement de l'énergie éolienne en France.

*Source : Harris Interactive - Les Français et l'éolien (octobre 2021)

Une nécessité face au dérèglement climatique

Près de 9 personnes sur 10 considèrent que le développement des énergies renouvelables en France est nécessaire face au dérèglement climatique.

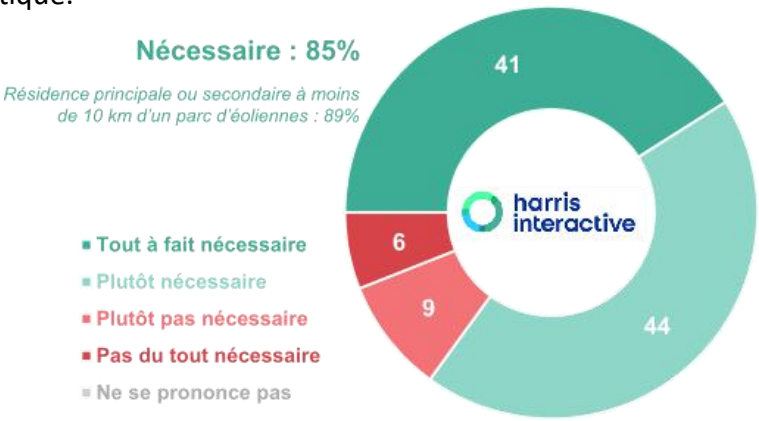

L'impact au quotidien

Un autre sondage du CSA (Consumer Science & Analytics)* pour France Energie Eolienne vient confirmer cette première étude et développe d'autres aspects comme :

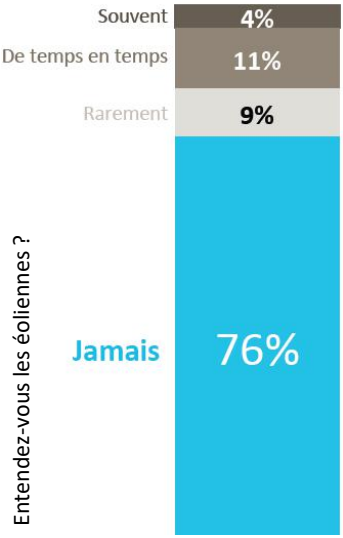

Le bruit

Parmi les questionnés, 76% disent ne jamais entendre fonctionner les éoliennes depuis leur domicile. Ainsi, 24% des habitants disent entendre les aérogénérateurs, dont seulement 7% qui éprouvent une gêne particulière par rapport au bruit.

Le paysage

71% des riverains pensent les éoliennes bien implantées dans le paysage.

*Source : CSA - Consultation de Français habitant une commune proche d'un parc éolien (avril 2015)

La concertation

L'information aux populations

Une exposition à destination de la population a été réalisée du **04 au 08 décembre 2021** afin de présenter la zone de projet et les études en cours.

Ce présent livret a ensuite pour objectif d'apporter les informations présentées à l'exposition à l'ensemble des habitants de la commune.

Un site internet entièrement dédié au projet a été mis en ligne en février 2022 : **www.parc-eolien-celoux.fr**

L'information aux élus

Plusieurs échanges ont été réalisés en fin d'année 2021 et début d'année 2022. Tout d'abord avec les élus de la commune de Celoux en novembre 2021 et ensuite avec les élus de Hautes Terres Communauté en février 2022.

Les partenariats avec la population

Consommation locale

- ✓ **Traçabilité** de l'électricité
- ✓ **Réduction du coût de l'abonnement**
- ✓ **Tarif préférentiel** sur le prix du kWh
- ✓ Consommation **renouvelable** et **locale**

L'Aide Renouvelable aux Particuliers (ARP)

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Mesure d'accompagnement proposant un remboursement partiel des travaux ou achats liés à l'économie d'énergie et à la préservation de l'environnement **destinée aux riverains du parc éolien**.

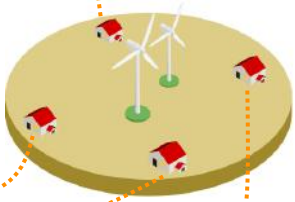

Ampoule économie d'énergie

Isolation thermique

Pompe à chaleur

L'éolien en question

L'énergie éolienne est-elle fiable et quelles sont les solutions de stockage ?

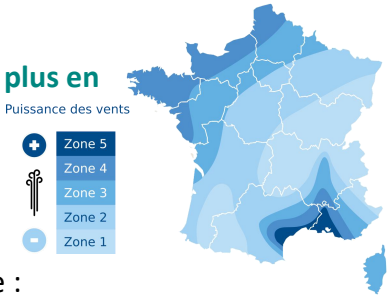

La production d'énergie éolienne est de plus en plus prévisible et efficiente. L'évolution des technologies permet de produire de l'énergie éolienne avec des vents de plus en plus faibles.
Il existe différentes solutions de stockage :
Le transfert d'énergie par pompage (STEP) est la solution la plus utilisée en France en pompant l'eau vers des réservoirs.
Le stockage par hydrogène est une solution compétitive et permet de stocker l'énergie, destinée ensuite à se substituer comme par exemple en tant que carburant.

Ma maison va-t-elle perdre de la valeur ?

La présence d'un parc éolien ne modifie pas les caractéristiques objectives *(état, taille, situation, équipements, accessibilité, attractivité du territoire …)* **qui font la valeur d'un bien**.

En réalité, la variation de la valeur de l'immobilier dans les communes rurales dépend beaucoup des services offerts par la commune (crèche, école, bibliothèque, associations, activités sportives …).

Ainsi, la présence d'un parc éolien n'a pas d'incidence sur la valeur d'un bien immobilier. Les retombées économiques engendrées par le parc éolien permettent une amélioration des services proposés par la commune. Et dans ce sens augmenter son attractivité.

Nous pouvons citer l'exemple de Monsieur Alexis ARMANGAU, maire de Fitou (11), qui met en avant que l'arrivée du parc éolien n'a pas été préjudiciable sur l'immobilier de Fitou, puisqu'entre 2000 et 2007, il indique que le prix de celui-ci a plus que doublé. Un lotissement de 42 maisons et d'une vingtaine de logements sociaux est actuellement en cours*.

*Source : FEE - Paroles d'élus

Vais-je continuer à recevoir la télévision si des éoliennes tournent près de chez moi ?

Les éoliennes peuvent faire obstacle ou renvoyer les différentes ondes. **Volkswind vérifie dès le début du fonctionnement du parc la réception TV dans les foyers de la commune**. En cas de problèmes de réception du fait des éoliennes, les solutions sont diverses et variées : l'installation d'un nouveau retransmetteur, l'installation d'antennes paraboliques ou de boitiers TNT… Les frais induits sont à la charge de Volkswind (obligation définie par l'article L 112-12 du code de la construction).

Qu'est-il prévu pour le démantèlement des éoliennes ?

Selon le code de l'Environnement (arrêté du 22 juin 2020), **Volkswind est responsable du démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation**. Aussi la société finance :

- Le démontage complet des éoliennes et des postes de livraisons y compris les câbles situés dans un rayon de 10 m.
- L'excavation de la totalité des fondations
- Le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur 40 cm de profondeur.
- Le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Le montant des garanties financières est fixé par les conditions de l'arrêté du 26 août 2011 modifié le 10 décembre 2021. Ce montant actualisé tous les 5 ans conformément à l'article 31 est à minima de 50 000 € / éolienne de 2 MW maximum (+ 25 000 € / MW supplémentaire).

Le démantèlement d'un parc éolien n'est en aucun cas à la charge de la commune ni des propriétaires des terrains.

L'énergie éolienne maîtrise-t-elle ses prix au service du pouvoir d'achat ?

Les énergies renouvelables et en particulier l'éolien permettent de générer de réelles économies mais aussi de nouvelles recettes pour l'Etat. Elles sont devenues compétitives et contribuent désormais au budget de la France. Dans ces moments de crise géopolitique et de flambée des prix, les pouvoirs publics sont amenés à mobiliser des fonds pour **protéger le pouvoir d'achat des Français**.

En deux ans, les énergies renouvelables ont permis d'économiser 14 milliards d'euros aux finances du pays. D'ici la fin d'année 2024, l'éolien aura reversé l'équivalent de tout le soutien public perçu depuis 2003.

Les infrasons des éoliennes portent-ils atteinte à ma santé ?

Les infrasons sont des sons de basse fréquence, si graves qu'ils ne sont pas perçus par l'être humain. **L'ANSES estime qu'il n'existe pas d'arguments scientifiques suffisants permettant de lier l'existence d'effets sanitaires pour les riverains** exposés à la part non audible des émissions sonores des éoliennes.

Elle réaffirme également que la **distance** réglementaire d'éloignement de l'habitat **de 500m** au minimum, par rapport à un parc éolien, **est suffisante**.

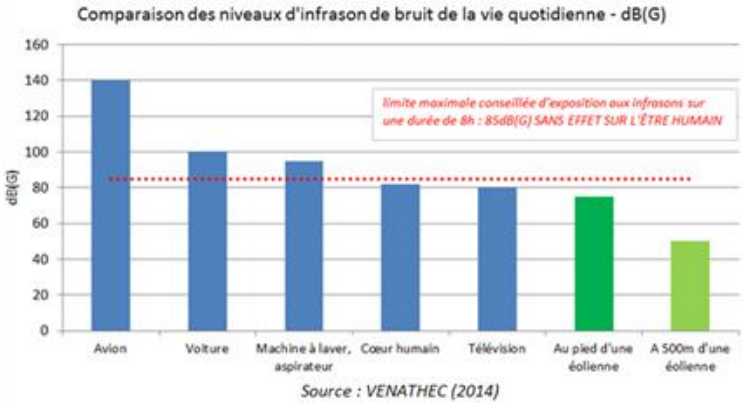

Source : VENATHEC (2014)

Le tourisme est-il incompatible avec un parc éolien ?

Dans certaines communes, le phénomène du « tourisme vert » est en pleine expansion. En effet, des municipalités et des associations profitent de l'implantation d'un parc éolien sur leur territoire pour organiser des visites pédagogiques afin de faire découvrir aux curieux le fonctionnement de ces installations.

Deux exemples permettent de bien comprendre ce phénomène :

- À Aumelas (34), l'association « Demain la Terre ! », en collaboration avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et EDF Renouvelables, coordonne et anime depuis 2007 des actions de sensibilisation et d'éducation autour du parc éolien d'Aumelas.
- Dans le département de la Haute-Loire, à Ally (43), c'est l'association « Action Ally 2000 » qui s'emploie à faire découvrir le parc éolien d'Ally-Mercœur en exprimant une certaine continuité avec les moulins à vents du XIXe siècle.

Des chemins de randonnées voient également le jour aux abords de ces parcs, permettant aux promeneurs de découvrir et d'apprécier la nouvelle identité des paysages.

Certaines communes organisent des compétitions sportives autour de leurs parcs éoliens. Comme par exemple à Névian (11) ou encore « La ronde des éoliennes » à Roumens (31).

Pour aller plus loin

Sources

ADEME - Filière éolienne française : Bilan, Prospective et Stratégie (Septembre 2017)

RTE - La production d'électricité par filière

ANSES - Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens (Mars 2017)

Académie Nationale de Médecine - Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres (Mai 2017)

Harris Interactive - Les Français et l'éolien (Octobre 2021)

CSA - Consultation des Français habitant une commune à proximité d'un parc éolien (Avril 2015)

Webographie

http://www.ademe.fr

http://www.fee.asso.fr

http://www.enr.fr

http://www.rte-france.com

http://www.ipcc.ch

http://www.negawatt.org

http://www.eurobserv-er.org

Glossaire

ADEME : Agence de la Transition Ecologique

ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

CSA : Consumer Science & Analytics

CSPE : Contribution au Service Public à l'Electricité

ENR : Energie Renouvelable

GES : Gaz à Effet de Serre

FEE : France Energie Eolienne

RTE : Réseau de Transport d'Electricité

SRADDET : Schémas Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

En conclusion

Nous espérons que ce livret vous aura apporté des informations claires et objectives sur le projet de Celoux ainsi que sur l'énergie éolienne en général.

VOLKSWIND se tient bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet :

www.parc-eolien-celoux.fr

QR Code du site

Volkswind France
Centre Régional de Montpellier
2929 Avenue Etienne Méhul
34 070 Montpellier
Tel : 04 67 17 61 02
Mail : montpellier@volkswind.com
Site web : www.volkswind.fr